



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 57 - AVRIL 2012**

# SOMMAIRE

## 75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté N °2012090-0014 - Arrêté de délégation de signature de la directrice générale au directeur du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien .....	1
Arrêté N °2012090-0015 - Arrêté de délégation de signature de la directrice générale au directeur intérimaire du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine .....	4
Arrêté N °2012090-0016 - Arrêté de délégation de signature de la directrice générale à la directrice intérimaire du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Centre .....	7
Arrêté N °2012097-0013 - Arrêté de délégation de signature du directeur intérimaire du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine en matière de marchés .....	10
Arrêté N °2012097-0014 - Arrêté de délégation de signature du directeur du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien en matière de marchés .....	14





PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2012090-0014**

**signé par Directeur général de l'AP- HP  
le 30 Mars 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté de délégation de signature de la directrice générale au directeur du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien

Arrêté Directorial n° 2012 –

Modifiant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

La directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG modifié, en date du 9 mai 2011, portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté directorial n° 2012-0046 DG du 27 mars 2012 portant désignation de Monsieur Pascal de WILDE comme directeur du groupe hospitalier Tenon - Saint-Antoine – Rothschild – Trousseau-La-Roche-Guyon,

La secrétaire générale entendue,

## **ARRETE**

**ARTICLE 1 ER:** L'article 2-1° de l'arrêté directeurial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur, est modifié comme suit :

Groupe hospitalier Tenon – Saint-Antoine – Rothschild – Trousseau-La-Roche-Guyon :  
Monsieur Pascal de WILDE, directeur.

**ARTICLE 2:** Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police de Paris.

Fait à Paris, le 30 mars 2012

Mireille FAUGERE



PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2012090-0015**

**signé par Directeur général de l'AP- HP  
le 30 Mars 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté de délégation de signature de la  
directrice générale au directeur intérimaire du  
groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires  
Paris Nord Val de Seine

Arrêté Directorial n° 2012 –

Modifiant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

La directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG modifié, en date du 9 mai 2011, portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté directorial n° 2012-0040 DG du 23 mars 2012 portant désignation de Monsieur Philippe SUDREAU comme directeur par intérim du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine,

La secrétaire générale entendue,

## **ARRETE**

**ARTICLE 1:** L'article 2-1° de l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur, est modifié comme suit :

Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (Bichat-Beaujon-Louis Mourier-Bretonneau-Charles Richet),  
Monsieur Philippe SUDREAU, directeur par intérim.

**ARTICLE 2:** Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police de Paris.

Fait à Paris, le 30 mars 2012

Mireille FAUGERE



PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n °2012090-0016**

**signé par Directeur général de l'AP- HP  
le 30 Mars 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté de délégation de signature de la  
directrice générale à la directrice intérimaire  
du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires  
Paris Centre

Arrêté Directorial n° 2012 –

Modifiant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

La directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG modifié, en date du 9 mai 2011, portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté directorial n° 2012-0039 DG du 23 mars 2012 portant désignation de Madame Elisabeth de LAROCHELAMBERT comme directrice par intérim du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Centre,

La secrétaire générale entendue,

## ARRETE

ARTICLE 1 ER: L'article 2-1° de l'arrêté directeurial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur, est modifié comme suit :

Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Centre (Cochin – Hôtel Dieu – Broca)  
Madame Elisabeth de LAROCHELAMBERT, directrice par intérim.

ARTICLE 2: Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police de Paris.

Fait à Paris, le 30 mars 2012

Mireille FAUGERE



PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2012097-0013**

**signé par Directeur du groupe hospitalier Bichat Beaujon Louis Mourier Bretonneau Charles  
Richet  
le 06 Avril 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté de délégation de signature du directeur  
intérimaire du groupe hospitalier Hôpitaux  
Universitaires Paris Nord Val de Seine en  
matière de marchés

## Arrêté de délégation de signature

Le directeur par intérim des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine  
(sites Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau, Charles Richet)

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R.6147-5 et R.6147-10,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n°2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeurial n°2011-0073 DG du 9 mai 2011 modifié portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'AP-HP, pouvoir adjudicateur,

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- Anne Costa, Directrice Adjointe des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine,
- Erik Dusart, Directeur du site de Bichat-Claude Bernard,
- Marie Warnier, Directrice du site Bretonneau
- Gwenolée Abalain, Directrice du site de Louis Mourier,
- Myriam Bénaomar, Adjointe à la Directrice du site de Louis Mourier,
- Younès Bénanteur, Directeur du site de Charles Richet,
- Hélène Oppetit, Directrice du site de Beaujon,
- Fabrice Ormancey, Directeur des Finances, coordonnateur du pôle ressources approvisionnement
- Caroline Calmel, Directrice des Services Economiques et Logistiques,

- Erik Domain, Directeur des Ressources Humaines,
- Alexandre Therre, Directeur des Ressources Humaines Adjoint en Charge des Relations Sociales
- Arnaud Giraudet, Directeur Adjoint, chef de projet du futur Bichat-Beaujon, coordonnateur du pôle investissement,
- Patrick Roquencourt, Secrétaire Général, Adjoint Directrice du site de Bretonneau
- Pascale Cosialls, Directrice des Affaires médicales

**ARTICLE 2:** Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché.

- Françoise Gosso, Ingénieur, Directrice des Equipements hôteliers et biomédicaux,
- Solène Molle, Ingénieur à la Direction des Equipements,
- Sébastien Vesseron, Ingénieur à la Direction des Equipements,
- Elodie Salga, Ingénieur à la Direction des Equipements,
- Olivier Savin, Ingénieur, Directeur du Système d'Information,
- Abder El Assali, Ingénieur adjoint au Directeur du Système d'Information,
- Marc Hérold, Ingénieur, Directeur des Travaux et de la maintenance,
- Hubert Parmentier, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Bertrand Rigaud, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Pierre Puget, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- David Supplis, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Jean-Philippe Lausson, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Edouard Croisile, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Patrick Prioset, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Arnaud Guillet, Attaché d'administration, coordonnateur logistique pour le site de Louis Mourier,
- Edwige Lesaffre, Ingénieur Hospitalier,
- Brahim Bouzarea, Ingénieur logistique,

- Gérard Cottin, Cadre de santé, Responsable de la formation continue,
- Michèle Marie, Cadre de santé, Adjointe au Responsable de la formation continue,
- Pierre-Christophe Cathelineau, Directeur des affaires générales du Groupe Hospitalier,
- Aïcha Cadjee, Technicien Supérieur Hospitalier, Coordinatrice Logistique site Bretonneau,
- Murielle Crombez-Champagne, Technicien Supérieur Hospitalier, Responsable du bureau des achats site Beaujon,
- Dominique Jombart, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable Service Economique du GH,
- Joan Pasquier, Attaché d'Administration Hospitalière, Responsable Service Economique site Bichat,
- Maryse Geyer, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable Comptabilité travaux,
- Pauline Maisonneuve, Attachée d'Administration Hospitalière, Direction des Affaires Médicales,

**ARTICLE 3 :** La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnée à l'article 1-E de l'arrêté de délégation de signature n° 2011-0073DG du 9 mai 2011 et conformément à l'arrêté n°2006-314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

**ARTICLE 4 :** L'arrêté de délégation de signature n° 2012 – 017- 0010 du 17 janvier 2012 du Directeur par intérim du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (Bichat, Beaujon, Bretonneau, Charles Richet, Louis Mourier) est abrogé.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 06 avril 2012  
Philippe SUDREAU



PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2012097-0014**

**signé par Directeur du groupe hospitalier Tenon Saint- Antoine Rothschild Trousseau- La Roche- Guyon  
le 06 Avril 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté de délégation de signature du directeur  
du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires  
de l'Est Parisien en matière de marchés

Arrêté de délégation de signature n° 2012

Le Directeur du Groupe Hospitalier  
des Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-5 et R 6147-10,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeurial n° 2012-0046 DG du 27 mars 2012 relatif à la direction du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien,

Vu l'arrêté directeurial n° 2012-090-0013 du 30 mars 2012 modifiant l'arrêté directeurial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'AP-HP, pouvoir adjudicateur,

## **ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du Directeur du GH, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- **M. Renaud Pellé**, Adjoint au Directeur du GH et Directeur de l'hôpital Trousseau-La Roche-Guyon

**ARTICLE 2** : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

- **Mme Geneviève Clouard**, Directrice des Achats et des Prestations Logistiques
- **Mme Maryse Seinturier**, Attachée principale d'Administration hospitalière
- **Mme Annie Charrier**, Attachée d'Administration hospitalière

**ARTICLE 3** : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E de l'arrêté de délégation de signature n° 2011-0073 DG du 9 mai 2011 et conformément à l'arrêté n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de travaux.

**ARTICLE 4** : L'arrêté de délégation de signature n° 2011-353-0012 du 19 décembre 2011 est abrogé.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 6 avril 2012

Le Directeur du GH,

**Pascal DE WILDE**